



Lundi 18 mars, la ministre Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires s'est rendue dans notre département et a annoncé quelques mesures visant le Pays de Lure.

Vous avez pu lire comme nous, "**la création de 20 emplois ou la relocalisation à Lure sur le site des finances publiques suivant l'article de presse consulté**" (France 3 et France Bleu).

Suite à cette annonce **surprenante** par voie de presse, nous avons pris contact avec le maire de Lure, Mr Houlley, qui nous a confirmé que le préfet et la ministre ont publiquement annoncé ces 20 emplois.

Créer 20 emplois dans le contexte actuel, ne peut que susciter des interrogations !

Nous avons donc demandé un entretien à Monsieur le DDFIP qui manifestement n'a pas apprécié cette annonce le plaçant ainsi en position d'infériorité par rapport à Monsieur le Préfet !

Il nous a été répondu que le DDFIP était tenu à la discrétion et que le contenu des décisions ministérielles ne pouvait nous être dévoilé avant que le Ministre ne se soit prononcé et n'ait communiqué, ce qui est prévu d'ici fin mars tout début avril.

Nous entrons donc dans une ère de dialogue transparent qui consiste à ne rien dire sauf aux journalistes !!!

Nous ne sommes pas sûrs que ces nouveaux modes de communication soient de nature à apaiser l'inquiétude légitime des personnels .

Rassurez-vous nous sommes plus que jamais mobilisés pour vous défendre dans cette période particulièrement anxiogène .

C'est grâce à l'action et à la mobilisation que les progrès sociaux ont lieu !